

réfolution a été faite en même tems que vous me l'avez fait ſçavoir, il ſeroit inutile d'y répondre, ſi ce n'étoit pour renouveler la proteſtation que j'ai déjà faite contre une violence ſi contraire au Droit des Gens, & aux immunités & azile de la Maiſon d'un Ambaſſadeur, dont je vais rendre compte ſur le champ au Roi mon Maître; afin que S. M. étant pleinement informée de toute cette affaire, puiſſe prendre les meſures qu'Elle jugera convenir à ſon honneur & à celui de la Nation Britannique; & en attendant les ordres pour ma conduite, j'eſpere que S. M. Cath. ne trouvera pas mauvais que je m'abſente de ſa Cour. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, &c. A Madrid ce 25. Mai 1726.

Signé, W. STANHOPE.

En effet le lendemain 26. ce Miniſtre ſe retira à deux lieuës de la Cour, où il attend le retour de l'Exprés qu'il a envoyé à Londres, & de nouvelles inſtructions ſur la conduite qu'il doit tenir par raport à cette affaire.

II. Comme cet enlèvement a fait beaucoup d'éclat, & quelque impreſſion ſur l'eſprit de quelques-uns des Miniſtres Etrangers qui ſont ici, le Roi a pris toutes les précautions imaginables pour juſtifier ſa conduite à cet égard, & leur a fait communiquer le Maniſte ſuivant, qui a été publié par les ordres de S. M.

*Maniſte
de la Cour
au ſujet de
l'enlèvement
du Duc de
Riperda.*

C'Est une choſe aſſez connue que la confiance que le Roi a eue en la perſonne du Duc de Riperda, que les honneurs dont il l'a comblé, & que les Emplois auxquels S. M. l'a élevé. On ſçait auſſi de quelle maniere S. M. en a uſé envers ce Miniſtre, après avoir pris la réſolution de lui ôter les Charges, S. M. lui ayant accordé une penſion